



Déménagement du SPIP 21 :

Les grandes idées du Préfet !

Union régionale de Dijon

Le 14 octobre 2026.

Installé dans des locaux appartenant à la SNCF qui souhaitait les récupérer, le **SPIP de Dijon** a fait l'objet de nombreuses tractations concernant sa relocalisation.

Quelle ne fut pas la **stupeur** de notre organisation syndicale lorsqu'on nous annonça que **la Préfecture souhaitait relocaliser le service et ses agents dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) trop bien connu des faits divers à savoir : Les Grésilles.**

Malgré les tractations de l'Administration Pénitentiaire, le Préfet de l'époque a tout simplement imposé sa décision à l'ensemble de nos services et de nos camarades omettant au passage les différentes attaques perpétrées contre les structures et services pénitentiaires en avril 2025 ou plus récemment la tentative d'assassinat perpétrée contre les agents du SPIP de Fort-de-France.

Surement plus intéressé par une **tentative de réhabilitation** de cette zone urbaine (où de nombreux bâtiments publics ont été incendiés ou détériorés) que par la sécurité des personnels qui vont y exercer, ce Préfet endossera l'entière responsabilité de tout acte malveillant dont pourraient être victimes nos camarades.

Un comble pour un haut fonctionnaire qui diligente la présence des forces de l'ordre sur ce type de secteur et qui sait parfaitement qu'il ne pourra assurer une présence policière constante aux abords du bâtiment qui comptaient il y a encore peu, un point de deal connu de tous.

Un choix donc clairement déconnecté de la réalité du terrain mais surement lié à des impératifs pécuniers, on n'en doute pas une seconde ! Les deniers au détriment de la sécurité ! Un slogan un peu trop à la mode en ce moment.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Dijon ne peut se résoudre à laisser nos collègues investir ces locaux sans sourciller alors même que l'histoire (récente) nous démontre que les fonctionnaires sont pris pour cible au-dedans comme en dehors des structures et services !

Notre organisation a porté ce dossier à la connaissance du DGAP lors du CSA SPIP du 13 octobre 2026 et attend des réponses claires et des actes de la part de l'Administration !

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Dijon restera pleinement mobilisée aux côtés des agents du SPIP de Dijon. Nous ne laisserons pas nos collègues seuls face à une décision qui engage leur sécurité et leurs conditions de travail.

Sans réponse concrète de l'Etat, nous engagerons les actions de contestations nécessaires pour faire entendre la voix des personnels et obtenir des réponses à la hauteur des enjeux.

Pour l'Union Régionale UFAP UNSa de Dijon

Les secrétaires généraux

R. Bernier / J. Pita Mukuna / C. Vernerey / F. Chauvet

La secrétaire de région

F. Gueugneau